



Programme d'enseignement de spécialité de Musique de la classe de Première de la voie générale

Thématiques de la classe de Première :

Le rapport entre la musique et le texte, entre la musique et l'image.
La place de la musique et de ses pratiques dans la société contemporaine.
La diversité des esthétiques, des langages et des techniques de la création musicale dans le temps.

Compétences travaillées :

- Réaliser des projets musicaux d'interprétation.
- Explorer, imaginer : faire et créer
- Écouter, comparer, commenter : construire une culture musicale et artistique.
- Échanger, partager, argumenter et débattre.

Elèves concernés :

Tout élève sérieusement motivé et désireux d'approfondir ses connaissances dans le domaine de la culture et de la pratique musicale. L'enseignement de la musique au lycée n'est pas réservé aux élèves de conservatoire, mais reste ouvert à tous.

Prolongement(s) et formation (s) possible(s) :

Vers certains métiers de la musique :

Compositeur de musique.
Journaliste spécialisé musique.
Enseignant en lycée ou collège
Intervenant musical en milieu scolaire
Intervenant musical en milieu spécialisé
Recherche et développement